

OBJECTIF

- Besoin d'une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), d'une auxiliaire de vie ou d'une aide à domicile.

LEVIERS A ACTIVER

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et/ou associations de type "aide aux mères".

LES BONNES PRATIQUES

- Pas de condition d'âge.
- Etre allocataire CAF (pour les femmes enceintes ou les familles avec enfant(s) de moins de 14 ans).
- Participation en fonction du quotient familial.